



## Garde alternée

-----  
Par Lili2211

Bonjour

Le père de ma fille souhaite demander la garde alternée de notre fille .

Je suis contre car il a un mauvais comportement avec elle( se sert d elle pour m atteindre, essaie de la monter contre moi sans arrêt depuis qu elle est petite elle a 7ans)

Je voudrai savoir si le jaf lui accorderai sachant comment il est avec sa fille. Il a déjà eu une suspension de permis pour conduite en état d ivresse j'ai des témoignages qui attestent qu il ne s est jamais vraiment bien occupé de sa fille....

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour accorder une garde alternée, le JAF examinera le contexte en faveur de l'intérêt de l'enfant.

Si vos conflits entre parents sont permanents, il est peu probable qu'il décide dans ce sens, mais ce n'est absolument pas garanti.

Vos arguments semblent assez faibles vu de mon écran. Une suspension de permis ne prouve pas vraiment qu'il est un mauvais père...

Il serait préférable de préparer vos arguments avec votre avocat.

-----  
Par Lili2211

Merci pour votre réponse !